



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E26246

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/1978

Forme juridique : SA

Capital : 306 422

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 78B38

Siret : 312 519 291 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 03 0139 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/260991

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/260991

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : C C M CHARPENTE COUVERT.

2 ROUTE DE DOMFESSEL
67430 VOELLERDINGEN

Téléphone : 03 88 00 03 62

Portable :

Site Internet : www.societe-ccm.fr

E-mail : ccm8@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LEDIG MICHÈLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 03 88 00 04 41

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/10/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	27/10/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.